

Rapport d'analyse Page 1 / 3
Edité le : 17/04/2025

MAIRIE D'ONTEX (GRAND LAC)

73310 ONTEX

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-8062	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2504-4296-1		
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	1050 - COMM D'AGGLO GRAND LAC		
Nom de l'exploitant :	GRAND LAC		
Nom de l'installation :	ONTEX CHEF-LIEU	Type : UDI	Code : 001657
PSV :	0000001763		
Point de surveillance :	CHEF-LIEU ONTEX		
Localisation exacte :	évier salle de bain M Chombart		
Département/Commune :	73 / ONTEX		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 15/04/2025 à 12h46	Réceptionné le 15/04/2025 à 14h30	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - JANET MAITRE Raphael		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 15/04/2025 14:49

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Mélangeur	-	Relevé terrain				
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.119	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2	1 #	
Nickel total	12.4	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20	#	

.../...

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Plomb total	2.89	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire



point prélevé

